

Oriane

Bayonne Biarritz

15e colloque francophone sur le risque



ORIANE

Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque : innovation, analyse technique et managériale, évaluation et pérennisation sociale

Risque : une application pour des secteurs !

Jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017

IUT de Bayonne

Département Techniques de commercialisation

Bâtiment Sainte Claire, 21 place Paul Bert, 64100 Bayonne (site du château neuf)

Associations et réseaux soutenant le colloque ORIANE



Préambule

Le colloque **Oriane** (*Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque*) se caractérise par le fait qu'il est international et francophone, à comité de lecture, débouche sur des publications régulières, tout en étant soutenu par 17 associations et réseaux scientifiques :

- ⇒ **A2ID** – Association Internationale et Interdisciplinaire de la Décision
- ⇒ **ADERSE** – Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la responsabilité Sociale de l'Entreprise
- ⇒ **ADETEM** – Association nationale du marketing
- ⇒ **AFC** – Association Francophone de Comptabilité
- ⇒ **AFIRSE section française** – Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education
- ⇒ **AFMAT** – Association Francophone de Management du Tourisme
- ⇒ **AGRH** – Association francophone de Gestion des Ressources Humaines
- ⇒ **AIM** – Association Information et Management
- ⇒ **AIRMAP** – Association Internationale de Recherche en Management Public
- ⇒ **ATLAS-AFMI** – Association Francophone de Management International
- ⇒ **IAS** – Institut international de l'Audit Social
- ⇒ **IP&M** – Institut Psychanalyse et Management
- ⇒ **SPSG** – Société de Philosophie des Sciences de Gestion

- ⇒ **GRT Humanisme & Gestion** – Groupe de Recherche Thématique de l'AGRH
- ⇒ **GRT Normalisation & GRH** – Groupe de Recherche Thématique impliquant l'AGRH au sein d'un dispositif en interface avec d'autres associations (IAS, AFFI, AFC...)
- ⇒ **RRI** – Réseau de Recherche sur l'Innovation
- ⇒ **A-RFGI** – Association *Les Amis de la Revue Française de Gestion Industrielle*

Le comité d'organisation de ce colloque les remercie pour leur soutien régulier.

Nombreux sont les travaux qui portent sur l'influence des actions des entreprises, des collectivités locales et de l'Etat sur le domaine social comme sur celui de l'environnement. Des actions « pilotes » ont permis de se faire une première idée des conséquences que peuvent avoir des activités économiques aussi bien dans leur fonctionnement (industrie lourde, entreprises pétrochimiques, agriculture, tourisme...) que lors d'accidents spectaculaires depuis le dernier quart du vingtième siècle. La conférence de Rio et la montée croissante des périls liée à la conscience d'un monde désormais limité (espace, énergie, démographie) ont obligé tous les acteurs (de l'extraction des minerais... au monde hospitalier) à intégrer progressivement cette donnée fondamentale qu'est le risque. Que ce soit lors du lancement d'un projet d'envergure, au cours de sa réalisation ou de l'exploitation d'un système technique, lors de son démantèlement ou bien encore lors de toute prise de décision, le risque est omniprésent. La mise en place d'actions en matière d'analyse des risques doit être complétée par une réflexion managériale sur les approches globales afin de susciter une meilleure compréhension de chacun face au risque.

Aujourd'hui, l'influence des travaux, menés dans les domaines de la sûreté de fonctionnement, de la fiabilité ou de la sécurité, est indéniable. Mais il convient d'aller plus loin dans la réflexion à la lumière de ces avancées, en adoptant une vision pluridisciplinaire de ce champ d'investigation.

Le risque n'est pas seulement technique ou technologique, puisqu'il est lié, entre autres, aux facteurs naturels, humains, environnementaux, juridiques, gestionnaires ou économiques. La perception et l'acceptabilité du risque renvoient donc vers de multiples facettes qu'il convient d'étudier.

Aussi bien au niveau des communications présentées lors de ce colloque qu'à celui des publications qui en émanent directement...

C'est pourquoi un rassemblement national autour d'un colloque francophone comme **Oriane** s'impose pour présenter les différentes études portant sur des domaines particulièrement vastes en faisant ressortir le panel des solutions envisageables au titre :

- des **sciences et technologies**

- ⇒ Agronomie
- ⇒ Energie et chimie
- ⇒ Transport et voies de communication
- ⇒ Informatique
- ⇒ Logistique et maintenance
- ⇒ Mécanique
- ⇒ Médecine et pharmacie

- du **droit et des sciences politiques**

- ⇒ Communes et associations de communes
- ⇒ Départements et régions
- ⇒ Réseaux urbains
- ⇒ Droit public national
- ⇒ Droit des entreprises publiques et privées
- ⇒ Associations

- de l'**économie et de la gestion**

- ⇒ Stratégie et management
- ⇒ Economie et gestion environnementales
- ⇒ Comptabilité, audit et finances
- ⇒ Marketing, communication et médias
- ⇒ Socio-économie et démographie
- ⇒ Systèmes d'information
- ⇒ Ressources humaines
- ⇒ Démarche Qualité



Les propositions de communications peuvent émaner d'enseignants-chercheurs et de doctorants

- de l'Université (*UFR généralistes, IAE, IUT...*),
- de grands établissements nationaux (*Ecoles normales supérieures, Instituts d'études politiques, ENA, CNAM, Ecole nationale des assurances, EPHE, EHESS, Télécom Ecole de Management, Instituts nationaux polytechniques, EHESP, INET...*),
- des Grandes Ecoles d'ingénieurs publiques (*X, réseau des écoles des Mines, Ponts, ENTPE, réseaux des écoles Télécom, réseau des écoles Centrale, INSA, ENI, Agrocampus...*) et privées (réseau CCI, réseau FESIC...),
- de Grandes Ecoles de commerce et instituts de gestion privés (*HEC, ESCP Europe, réseaux ESC, formations spécialisées CCI, ESSEC et réseau FESIC, réseau INSEEC, réseau IONIS, réseau IGS, réseau GES, ISC, IPAG, ISTECH, ESA, CESI, EEIE, AFTRAL, Promotrans...*)
- des centres de recherche nationaux (*CNRS, INSERM...*) et d'établissements publics ou sous contrôle de l'Etat (*France Télécom-Orange, EDF, SNCF...*)
- de structures de recherche d'entreprises privées concernées par le risque

Publications réalisées et prévues à l'issue des éditions annuelles du colloque Oriane

Depuis l'origine, le colloque implique la réalisation de publications régulières en sélectionnant les communications les plus significatives

- pour des ouvrages collectifs,
- pour des numéros ou des cahiers thématiques « Risque » dans des revues scientifiques à comité de lecture
- et sous la forme d'articles groupés ou non au sein de numéros desdites revues (mais sans prendre la forme de numéros ou cahiers thématiques « Risque »).

... les articles non groupés ayant été diffusés au sein de revues scientifiques comme *Recherches en sciences de gestion*, *Revue française de comptabilité*, *Revue de l'organisation responsable*, *Communication & Organisation*, *(im)Pertinences*, *Revue du management et de stratégie*, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*.

A l'issue de l'édition annuelle de ce colloque **Oriane**, les meilleures communications feront, comme toujours, l'objet d'une diffusion dans plusieurs revues scientifiques partenaires

Ouvrages (4)

- ⇒ ***Risque. Formalisations et applications pour les organisations***
(dir.) Bernard Guillon, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion, 2007.
- ⇒ ***Méthodes et thématiques pour la gestion des risques***
(dir.) Bernard Guillon, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion, 2008.
- ⇒ ***Valoriser l'intégration du risque***
(dir.) Bernard Guillon, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion, 2011.
- ⇒ ***Pour une politique du risque***
(dir.) Bernard Guillon, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches en gestion, 2014.



Numéros ou cahiers « Risque » dans des revues à comité de lecture (22)

- ⇒ *Marketing & Communication* (vol. 7, n° 3, 2007)
- ⇒ *Management & Sciences sociales* (n° 5, 2008)
- ⇒ *Cognitiques* (n° 13, 2009)
- ⇒ *Droit de l'environnement* (n° 174, 2009)
- ⇒ *Responsabilité & Environnement* (*Annales des Mines*, n° 55, 2009)
- ⇒ *Management & Avenir* (n° 41, 2011)
- ⇒ *Revue française de gestion industrielle* (vol. 30, n° 2, 2011)
- ⇒ *Revue du financier* (n° 189, 2011)
- ⇒ *Esquisse* (n° 56-57, 2012)
- ⇒ *Gestion 2000* (vol. 29, n° 4, 2012)
- ⇒ *Journal of Social Management* (vol. 10, n° 1, 2012)
- ⇒ *Management & Avenir* (n° 57, 2012)
- ⇒ *Management & Sciences sociales* (n° 13, 2012)
- ⇒ *Revue du financier* (n° 198, 2012)
- ⇒ *Innovations* (n° 40, 2013)
- ⇒ *Cognitiques* (n° 14, 2014)
- ⇒ *Business Management Review* (vol. 4, n° 3, 2014)
- ⇒ *Revue française de gestion industrielle* (vol. 34, n° 2, 2015)
- ⇒ *Management & Avenir* (n° 81, 2015)
- ⇒ *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels comparés* (2016, supplément Hors-Série)
- ⇒ *Marché & Organisations* (n° 29, 2017)
- ⇒ *Question(s) de management* (n° 16, 2017)

Autrement dit...



Diffusion d'articles groupés au sein de revues scientifiques (mais hors numéros ou cahiers thématiques « Risque » ; 11)

- ⇒ **Management & Sciences sociales**
n° 10-11, 2011.
- ⇒ **Question(s) de management**
n° 2, mai 2013 ; n° 5, mars 2014.
- ⇒ **Revue de l'organisation responsable**
vol. 10, n° 1, 2015.
- ⇒ **Revue du financier**
n° 212, mars-avril 2015 ; n° 219, mai-juin 2016.
- ⇒ **Revue française de comptabilité**
n° 431, avril 2010 ; n° 438, décembre 2010 ; n° 441, mars 2011.
- ⇒ **Revue française du marketing**
n° 234-235, décembre 2011.
- ⇒ **Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels**
n° 52, été 2015.



Quelques exemples de thèmes envisageables (liste non exhaustive)

- Acceptabilité du risque (sociale, individuelle, entrepreneuriale...)
- Arbitrage boursier et notation des entreprises confrontées au risque
- « Auditer » et intégrer le risque
- Communication du risque ou risque de communication
- Complémentarité des concepts de responsabilité et de risque
- Croyances et risques
- Délinquance financière et risques sociaux
- Déontologie du marketing et risque
- Effets structurants du droit en matière de préservation du risque
- Elus locaux et risques
- Energie et risques inhérents
- Facteur humain et erreur humaine
- Fret et risque
- Gérer le risque au sein des hôpitaux et des cliniques
- Gestion des ressources naturelles et risque
- Hiérarchie des risques financiers
- Importance du risque dans les PME
- Intégration du risque dans le droit des sociétés
- Irresponsabilité et irréversibilité
- Libéralisation du marché du travail et risque du recrutement
- Limitation de la pollution dans le secteur automobile et risque
- Limites à la démarche commerciale
- Management de projets risqués et management d'équipe
- Médias : quelques valorisations possibles pour la préservation du risque
- Retombées économiques de la démographie et risque social
- Nouveaux placements financiers intégrant... ou niant le risque
- Place des collectivités territoriales dans la protection contre le risque
- Place du risque au sein des transports publics de passagers
- Politique de recherche publique et importance du risque
- Pollution maritime et amélioration des techniques de prévention

- Prise de risque dans les financements européens de projets
- Prise en compte du risque par les professionnels du BTP
- Quels risques pour quels services ?
- Récompenses, valorisation et risques
- Réinterprétation des risques au cours du temps
- Réseaux publics et protection contre le risque écologique
- Risque du changement
- Risque et chaîne de distribution
- Risque et comptabilité publique
- Risque et histoire humaine
- Risque et industrie : restructuration de l'outil productif
- Risque et lobbying
- Risque et prêts bancaires
- Risque et production agricole
- Risque et enseignement supérieur : pour quels types de responsabilités ?
- Risque et formation : éduquer le grand public dès le plus jeune âge
- Risque et innovation
- Risque et prévision
- Risques et réformes
- Risque et santé
- Risques et transformation des lois
- Risques et zones de libre-échange internationales
- Risques matérialisés par la déstructuration des Etats nationaux
- Risque Pays et pratiques compétitives à l'international
- Sûreté et risque en matière de réseaux informatiques
- Tourisme et préservation des atteintes à l'environnement naturel
- Tourisme et demande de la clientèle en matière de risque
- Traitement des pollutions
- Transformation des méthodologies universitaires pour intégrer le risque
- Valoriser la prévention des risques dans le domaine salarial

Au sein de ce colloque, les démarches formalisées aussi bien transdisciplinaires que sectorielles sont – par définition – les bienvenues.

Comité scientifique

Boualem	ALIOUAT	<i>(Université de Nice Sophia Antipolis)</i>
Bruno	AMANN	<i>(ATLAS-AFMI, IUT de Toulouse, Université Paul Sabatier)</i>
Sylvie	AVIGNON	<i>(Université de la Méditerranée)</i>
Pierre	BARET	<i>(ADERSE, Groupe ESC La Rochelle)</i>
Isabelle	BARTH	<i>(ADERSE, AGRH, EM et Université de Strasbourg)</i>
Corinne	BAUJARD	<i>(Université d'Evry)</i>
Daniel	BONNET	<i>(ADERSE, ISEOR, IP&M, Université Lyon III)</i>
Marc	BONNET	<i>(AGRH, ADERSE, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Isabelle	CADET	<i>(ADERSE, IAE de Paris)</i>
Laurent	CAPPELLETTI	<i>(AFC, IAS, GRT Normes & GRH, CNAM de Paris, ISEOR)</i>
David	CARASSUS	<i>(AIRMAP, IAE, Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Bernard	CAUSSE	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Yves	CHAPPOZ	<i>(AIRMAP, Université Lyon III)</i>
Bernard	CLAVERIE	<i>(ENS Cognitive, Institut polytechnique de Bordeaux)</i>
Cécile	CLERGEAU	<i>(AFMAT, Université de Nantes)</i>
Patricia	DAVID	<i>(ADERSE, Université catholique de Lyon)</i>
Jean-Marc	DECAUDIN	<i>(IAE de Toulouse, Université Toulouse I)</i>
Jean-Guy	DEGOS	<i>(Association des historiens comptables, Critical Accounting Association)</i>
Benjamin	DREVEYTON	<i>(AFC, IAE de Poitiers)</i>
Alain	GINTRAC	<i>(ADERSE)</i>
Guy	GOUARDERES	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Bernard	GUILLOIN	<i>(ADERSE, IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Patrick	HAIM	<i>(IP&M, ADERSE, ANDESE, ESCM Poitiers)</i>
Jocelyn	HUSSER	<i>(ADERSE, IAE d'Aix, Aix-Marseille Université)</i>
Jacques	JAUSSAUD	<i>(AGRH, ATLAS-AFMI, UPPA)</i>
Jean	LACHMANN	<i>(AIRMAP, ISAM, Université Nancy II)</i>
Jean-Fabrice	LEBRATY	<i>(AIM, ADERSE, Université Lyon III)</i>
Robert	LE DUFF	<i>(AIRMAP, Université de Caen)</i>
Jean-François	LEMOINE	<i>(Université Paris I et ESSCA)</i>
François	LEPINEUX	<i>(ADERSE, ESC Rennes)</i>
Karim	MACHAT	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Luc	MARCO	<i>(ADERSE, Université Paris XIII)</i>
Jean-Pierre	MATHIEU	<i>(CEPN – Université Paris XIII)</i>
Samuel	MERCIER	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, Université de Bourgogne)</i>
Franc	MORANDI	<i>(AFIRSE, Université de Bordeaux)</i>
Jean-Pierre	NEVEU	<i>(AGRH, IAE, Université de Pau et des pays de l'Adour)</i>
Emmanuel	OKAMBA	<i>(Université Paris Est, Marne la vallée)</i>
Jean-Marie	PERETTI	<i>(AGRH, IAS, Université de Corte)</i>
Yvon	PESQUEUX	<i>(ADERSE, CNAM de Paris)</i>
Christian	PRAT DIT HAURET	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université de Bordeaux)</i>
Fabrice	RIEM	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Karine	RODRIGUEZ	<i>(Université de Pau et des Pays de l'Adour)</i>
Gilles	ROEHRICH	<i>(IAE de Grenoble, Université Grenoble II)</i>
Raphaël	ROMI	<i>(Université de Nantes)</i>
Jean-Claude	SALLABERRY	<i>(AFIRSE, Université de Bordeaux)</i>
Henri	SAVALL	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, GRT Normes & GRH, ISEOR, Université Lyon III)</i>
Jean-Claude	SCHEID	<i>(AFC)</i>
Annick	SCHOTT	<i>(IUT Bordeaux Montaigne)</i>
Gisèle	SIGAL	<i>(IUT de Bayonne, UPPA)</i>
Ali	SMIDA	<i>(A2ID, Université Paris XIII)</i>
Stéphane	TREBUCQ	<i>(AFC, IAE de Bordeaux, Université de Bordeaux)</i>
Zahir	YANAT	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, Kedge Business School Bordeaux)</i>
Véronique	ZARDET	<i>(AGRH, ADERSE, IAS, ISEOR, Université Lyon III)</i>

A. Chronologie

Date limite d'envoi des projets « complets » de communication (exclusivement par e-mail sous format doc, docx ou RTF)	: 5 juin 2017
Remise des avis émanant des rapporteurs du comité scientifique sur ces projets	: 21 juin 2017
Date limite de remise des projets de communication corrigés (exclusivement par e-mail sous format doc, docx ou RTF)	: 5 septembre 2017
Date limite d'acceptation des projets de communication corrigés	: 6 septembre 2017
Date limite de paiement de l'inscription (entraînant l'intégration des communications dans les actes)	: 8 septembre 2017
NB : les congressistes sont priés de prévoir, longtemps à l'avance, les documents nécessaires à leur institution (France, Etranger) pour le paiement de leur inscription à cette date.	
Dates du colloque Oriane	: 21 et 22 septembre 2017
Lieu du colloque : IUT de Bayonne (département <i>Techniques de commercialisation</i>)	
Repas de gala (cuisine régionale ; jeudi 21 septembre au soir)	: Biarritz



TRES IMPORTANT

- ⇒ **Important : il n'y a pas d'intention de communication à faire parvenir !**
- En conséquence, seuls seront pris en compte les projets de communication présentant un texte en intégralité d'ici le 5 juin 2017.**
- ⇒ **Chaque congressiste peut proposer au maximum deux projets de communication (seul ou en collaboration).**

En cas de demande de correction par le comité scientifique, les auteurs devront impérativement indiquer dans leur e-mail, **en complément au texte corrigé,**

- la liste
- et le contenu des modifications apportées sur un fichier joint.

B. Forme des projets de communication

Préalable

Le colloque *Oriane* est une manifestation francophone.

NB : *Le colloque **Oriane** prévoyant que les textes figurant dans les actes soient en langue française, il est demandé aux contributeurs (par exemple anglophones) de soumettre des projets de communication ayant déjà fait l'objet d'une traduction complète.*
Dans ce cas, les textes en français et en langue étrangère figureront dans les actes. La présentation, lors du colloque, devra comprendre des données de cadrage significatives en français (écrans de type PowerPoint).
Avec les remerciements anticipés du comité scientifique et du comité d'organisation !

Le Comité scientifique appréciera les efforts pédagogiques des chercheurs qui soumettent leurs projets de communication. En effet, le public, qui assiste aux différentes sessions, rassemble des représentants d'univers différents.

En outre, il est fortement recommandé aux chercheurs de définir *précisément* ce qui constitue le risque au sein de leur communication afin d'éviter un « hors-sujet » ou un « habillage artificiel ».

Le Comité scientifique rappelle que le respect des normes, figurant ci-après, fait partie intégrante de la sélection des projets de communications.
Cela veut dire que seront remis aux auteurs des projets de communication

- les évaluations des membres du Comité scientifique
- et, au besoin, une fiche relative au respect des normes (*qui conditionne l'homogénéité des communications figurant dans les actes, mais aussi la sélection ultérieure des communications retenues pour les futures publications collectives*).

Marges (mise en page **A 4**, par défaut)

Haut	: 2,5 cm
Bas	: 2,5 cm
Gauche	: 2,5 cm
Droite	: 2,5 cm
Reliure	: 0 cm
En-tête	: 1,25 cm
Pied de page	: 1,25 cm

Il est demandé aux auteurs d'employer avec beaucoup de prudence les sauts de sections (pour éviter les problèmes de pagination ou de formatage des actes du colloque).

Taille des communications

20 pages au maximum

(simple interlignage ; graphiques et références bibliographiques comprises)

Ce volume de 20 pages ne comprend pas la page de présentation mentionnant le titre et le nom de(s) l'auteur(s) ⇒ voir la rubrique D).

Important : si un auteur pense devoir dépasser cette limite, il peut être judicieux de réfléchir à l'opportunité de proposer deux projets de communication. Ce qui permettrait de développer des argumentaires sur 40 pages (au maximum).

Interlignage

Simple (corps du texte, encadrés, annexes).

On peut utiliser (mais sans un quelconque caractère d'obligation) un retrait positif pour la première ligne de chaque paragraphe (taille égale à 1 cm).

Police de caractères

Titre de la communication : *Times Roman* en taille 14, texte centré, caractères gras (pas de capitales).

Mention du(des) prénom(s) et du(des) nom(s) de(s) l'auteur(s) : *Times Roman* en taille 12, texte centré, caractères gras et en italique (pas de capitales).

Mention de(s) la fonction(s) et du(des) rattachement(s) scientifique(s)

Mention du(des) lieu(x) d'exercice principal(principaux) et de son(leurs) adresse(s)

Mention du(des) téléphone(s) et de(s) l'e-mail (s) de(s) l'auteurs(s)

⇒ Pour ces trois mentions, le format est le suivant : *Times Roman* en taille 12, texte centré.

Après l'introduction, les sous-titres « principaux » dans la communication respecteront une police de taille 12 (caractères gras ; pas de capitales).

Plus généralement, les sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

1.

1.1.

1.1.1.

Les numéros **1.**, **2.** ou **3.** correspondent aux sous-titres « principaux » (en caractères gras).

Les numéros du type ***1.1.*** ou ***1.2.*** seront donc en caractères gras et en italique.

Les numéros du type ***1.1.1.*** ou ***1.1.2.*** seront alors simplement en italique.

Pas de « décalage vers la droite » entre les sous-titres.

Corps du texte : *Times Roman* en taille 12, texte justifié.

NB : éviter un emploi répété des caractères gras (et plus encore des caractères soulignés) dans le corps du texte.

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55) ou (Brunel et Pichon, 2002 ; Cazes-Valette, 2001 ; Sirieix, 1999, 2000 et 2001). S'il faut mentionner plus de trois auteurs, il conviendra de retenir la présentation suivante (Dayan *et al.*, 1992).

La présentation complète des auteurs (quel que soit leur nombre) figurera, quant à elle, dans les références bibliographiques (voir plus loin).

Résumé

4 à 10 lignes.

Mots clés

Limitation à un effectif de 8.

Notes de bas de page

Format : *Times Roman* en taille 10, texte justifié.

Limitation des notes de bas de page au strict nécessaire.

En effet, **un volume plus important d'explications peut trouver sa place au sein d'encadrés** (et donc dans le corps du texte). De plus, il ne faut pas mentionner le détail des références bibliographiques (qui figurent déjà à la fin de la communication). Il y aura lieu de ne mentionner que des références comme celles figurant dans le corps du texte. Par exemple, Germain (1999, p. 200).

La présence de ces notes de bas de page exclut absolument l'existence de notes en fin de communication.

On ne doit pas sauter de lignes entre les notes de bas de page.

Les appels pour les notes de bas de page, figurant dans le texte, doivent être positionnés « en exposant » et doivent avoir le même corps que le texte des notes (police 10).

Numérotation des pages

Bas de page, positionnement « extérieur » (police 10).

Encadrés, cartes et graphiques

Ils sont intégrés au sein du texte (et ne sont donc pas renvoyés à la fin du texte).

Il est nécessaire d'utiliser le format Jpeg pour les documents photographiques inclus dans le texte de la communication (ce qui suppose de ne pas employer des formats « trop lourds » comme le format Bmp ou le format Tiff).

Les formats « exotiques » ou différents de ce qui a été évoqué sont proscrits.

Les encadrés, cartes, figures et graphiques doivent avoir :

- un titre (police de taille 12, texte centré, pas de caractères gras),
- être numérotés (s'il y en a plusieurs successivement)
- et préciser leur source s'il y a lieu.

Tableaux : la police de caractères variera de 10 à 12 selon la place attribuée aux données. Seuls les tableaux les plus significatifs doivent figurer.

Annexes

Il faut veiller à en limiter strictement leur nombre (volume de la communication fixé à 20 pages, rappelons-le...). Celles, qui sont jugées indispensables, accueillent les développements ne figurant pas dans les notes de bas de page et les encadrés du corps du texte.

Ces annexes auront un titre et seront numérotées chronologiquement.

Toute annexe devra préciser sa source s'il y a lieu.

C. Références bibliographiques

D'une manière générale, il ne faut mentionner que les références bibliographiques *strictement* concernées par l'objet de la communication et donc citées au sein du texte. **Il faut donc éviter de créer, à côté des références bibliographiques, une « bibliographie » complémentaire.**

➤ **Pour un ouvrage**

IGALENS J. et QUEINNEC E. (dir.) (2004), *Les ONG et le management*, Paris, Vuibert, Coll. Institut Vital Roux.

MADU C.N. et KUEI C.H. (1995), *Strategic Total Quality Management: Corporate Performance and Product Quality*, Westport, Quorum Books.

➤ **Pour un article**

GALLOPEL K. (2000), « Communications affective et symbolique de la musique publicitaire : une étude empirique », *Recherche et applications en marketing*, vol. 15, n° 1.

HERMEL P. (1997), « The New Faces of Total Quality in Europe and the US », *Total Quality Management*, vol. 8, n° 4.

➤ **Pour un ouvrage collectif**

MARTINET A.C. (2001), « Epistémologie de la connaissance praticable : exigences et vertus de l'indiscipline », dans David A., Hatchuel A. et Laufer R. (dir.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, Coll. FNEGE.

JUDD C.M. et KROSNICK J.A. (1989), « The Structural Bases of Concistency among Political Attitudes: Effects of Political Expertise and Attitude Importance », dans Pratkanis A.R., Breckler S.J. et Greenwald A.G. (dir.), *Attitude Structure and Function*, Hillsdale, NJ, Erlbaum.

➤ **Pour une communication lors d'un colloque**

HENSLER D.A. (2001), « Innovation and Increasing Returns: Knowledge, Markets, Corporation and Imagination », *Proceedings of the 5th International Research Conference on Quality and Innovation Management*, University of Melbourne, 12-14 February.

➤ **Pour une thèse de doctorat (ou un mémoire)**

TOURTOULOU A.S. (1996), *Marques nationales, marques de distributeurs et premiers prix : effets de leur mise en avant sur les ventes et la structure concurrentielle de la catégorie de produits*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Ecole HEC, Jouy-en-Josas.

HERAULT S. (1999), *Etude des processus de formation de l'attitude envers la marque : un essai de modélisation intégrant une variable psychologique, la confiance en soi*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris I, Paris.

Attention : il n'y a pas de retrait (positif ou négatif) dans la présentation des références bibliographiques. Elles se suivent à l'image des exemples précédents.

D. Envoi du projet de communication à l'IUT de Bayonne exclusivement sous la forme d'un fichier doc, docx ou RTF (donc pas de PDF)

Ce projet de communication précisera sur une page – dite de présentation – le titre de la communication, l'auteur (ou les auteurs), son (leurs) titre(s), le rattachement scientifique et/ou le lieu d'exercice, l'adresse, le téléphone et l'e-mail (comme indiqué précédemment).

La page suivante reprendra le titre de la communication, le résumé, puis suivront le corps du texte et les références bibliographiques.

Il sera adressé à l'adresse suivante : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

E. Frais d'inscription

Montant global

- Le montant des frais d'inscription pour les auteurs de communication et les autres conférenciers se monte à 348 euros TTC (soit 290 euros HT)¹.

Tarifications particulières

- Adhérents des associations partenaires (à jour de leur cotisation annuelle – *A2ID, ADERSE, ADETEM, AFC, AFIRSE France, AFMAT, AGRH, AIM, AIRMAP, A-RFGI, ATLAS-AFMI, IAS, IP&M, RRI, SPSG, sans oublier les GRT Normes & GRH et Humanisme & Gestion*) : 300 euros TTC (soit 250 euros HT)¹.
- Doctorants : 252 euros TTC (soit 210 euros HT)¹. Il faudra impérativement préciser, lors de l'inscription, à quelle université ou à quel établissement ceux-ci sont rattachés.

Le versement de cette somme permet aux congressistes de bénéficier des actes et des différents repas (y compris le repas de gala).

Ne sont pas pris en compte les déplacements et le logement sur place.

NB : pour les congressistes, il n'y a pas de frais supplémentaires consécutifs aux publications collectives faisant suite à l'édition annuelle de ce colloque.

F. Présentation des communications lors du colloque

Les présentations devant permettre un débat avec l'auditoire, il est demandé explicitement aux auteurs de limiter le nombre de leurs « écrans » à une dizaine. La durée de chaque présentation variera de 15 à 20 minutes avant un débat avec le public d'une dizaine de minutes.

Pour tout renseignement pratique...

contacter l'e-mail suivant : guillon@iutbayonne.univ-pau.fr

Comité d'organisation

- **Bernard Guillon**, cofondateur et administrateur du colloque.
- **Benjamin Souviraa**, responsable-adjoint du colloque.
- **Sylvie Jung**, secrétaire du service Recherche de l'IUT de Bayonne, en charge des inscriptions et des paiements.
- Etudiants du département *Techniques de commercialisation* de l'IUT de Bayonne.

¹ A compter du 1^{er} janvier 2015, les tarifs d'inscription à tous les colloques organisés par une structure de l'Université de Pau et des pays de l'Adour sont assujettis à la TVA.